

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 09/09/2013

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 9 Septembre 2013 à 18 heures 30
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Sous la présidence de Monsieur Claude LAROCHE, Maire.

Etaient présents : Claude LAROCHE, Nicolas LAROCHE, Stéphane AUFRERE, Sébastien AUFRERE, Romain BONNET, Jérémy VENON, Xavier COLLON, Olivier DELAITRE, Cyril GAUTHERON, Christian SANSEIGNE, Charly NICOLLE

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Maryse COLLOBERT (secrétaire de Mairie)

- Redevance droit de passage ERDF 2013
- Redevance droit de passage France Télécom 2013
- Décisions modificatives
- SIT modifications statuts
- Délibération complémentaire cadence amortissements diverses immobilisations
- Plan communal de sauvegarde
- Décharges sauvages
- Vente Rolmilaguet : demande de préemption
- Concessions cimetières (columbarium)
- Point sur les radars pédagogiques
- Investissement javéliseur pour la station de pompage
- Rentrée scolaire
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.



DELIBERATION N° 01_09 09 2013 : Redevance droit de passage ERDF 2013

Visée par la préfecture le :

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Il propose au Conseil :

* de fixer le montant de la redevance au taux maximum : 193,00 € pour 2013.

* Que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par l'application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué ;

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré
ADOpte les propositions qui lui sont faites concernant cette redevance.

DELIBERATION N° 02_09 09 2013: Redevance droit de passage France Télécom 2013

Visée par la préfecture le :

Le Maire informe l'assemblée que le mode de calcul de la redevance relative au droit de passage sur le domaine public, versée par France Télécom, instituée d'après le décret n° 97-683 du 30 Mai 1997 est établi par un montant au kilomètre d'artère et à la surface d'emprise au sol.

Pour 2013 les montants sont fixés à :

- 53,33 €le Km pour les artères (aériens)
- 40.00 €le Km pour les artères en sous-sol
- 26.66 €le m² pour les emprises au sol

Pour la commune de FLEYS les longueurs de réseau et l'emprise au sol sont défini commune suit :

Artères aériens : 0,929 Km X 53.33 €= 49.54 €
Artères en sous-sol : 3,497 Km X 40.00 €= 139.88 €
Emprise au sol : 0,50 m² X 26.66 €= 13.33 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

FIXE les montants comme indiqués ci-dessus et **ACCEPTE** la redevance France Télécom de : **202.75 €**

DELIBERATION N° 03_09 09 2013: Décision modificative budget « Eaux »

Visée par la préfecture le :

Faisant l'inventaire des différentes recettes qui n'avaient pas été prévues au budget 2013 de la Commune et des comptes non ou insuffisamment alimentés, le Maire soumet aux Conseillers Municipaux les différentes modifications à apporter au budget de la Commune, afin que l'équilibre recettes, dépenses soit respecté :

- 1) Que la trésorerie a demandé d'émettre des écritures de régularisation concernant les amortissements de la clôture de la station de pompage et le matériel pour analyser le chlore.
- 2) Que le compte charges diverses de gestion courant n'est pas assez approvisionné

Le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<u>Section d'investissement</u>		
2156	Matériel spécifique d'exploitation	935.27	
2812	Agencements et aménagements des terrains		397.07
28156	Matériel spécifique d'exploitation		538.20
	<u>Section de Fonctionnement</u>		
615	Entretien et réparations	- 935.27	
6811	Voies et réseaux	935.27	
615	Entretiens et réparations	- 3 000.00	
658	Charges diverses de gestion courante	3 000.00	

DELIBERATION N° 04_09 09 2013: Décision modificative budget principal

Visée par la préfecture le :

Faisant l'inventaire des différentes recettes qui n'avaient pas été prévues au budget 2013 de la Commune et des comptes non ou insuffisamment alimentés, le Maire soumet aux Conseillers Municipaux les différentes modifications à apporter au budget de la Commune, afin que l'équilibre recettes, dépenses soit respecté :

- 1) Que la trésorerie a demandé d'émettre des écritures de régularisation concernant la participation du SIET pour les 38 points lumineux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<u>Section d'investissement</u>		
13158	Autres groupements		-8.242.95
1328	Autres		8.242.95
2151	Réseaux de voirie	-8.242.95	
21534	Réseaux d'électrification	8.242.95	

DELIBERATION N° 05_09 09 2013: Modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Tonnerrois

Visée par la préfecture le :

Le maire soumet à l'assemblée la décision prise par le S.I.T « Syndicat Intercommunal du Tonnerrois » en assemblée du 3 Juillet 2013, consistant à modifier les statuts du S.I.T, notamment concernant l'adhésion du SIAEP Dye-Bernouil et le changement de siège social.

Après présentation des documents et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les modifications des statuts du S.I.T.

DELIBERATION N° 06_09 09 2013: Cadence d'amortissement des biens pour le service d'eau et d'assainissement.

Visée par la préfecture le :

Faisant suite à la création d'un budget unique du service des Eaux et à la demande de la Trésorerie de Tonnerre, le Maire demande au conseil de déterminer la cadence d'amortissement de deux immobilisations complémentaires

Après en avoir délibéré, le conseil **FIXE** la cadence d'amortissement des biens de la façon suivante :

- Petit matériel spécifique 2 ans
- Matériel spécifique 5 ans

Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) :

Le Maire informe les conseillers qu'un Plan Communal de Sauvegarde a été élaboré sur la commune. Ce PCS est réglementaire. Il a pour but de mettre en place un dispositif de gestion de crise en cas d'alertes (risques de ruissèlement et coulée de boue, risque canicule, autres risques climatiques, risque transport matières dangereuses, risque pandémie grippale, risque nucléaire). Le Maire est le directeur des opérations de secours au sein de sa commune. Le maire sollicite chaque conseiller de se porter volontaire en notifiant leurs coordonnées personnelles pour faire partie de ces commissions.

Dépôt sauvage :

Le Maire informe l'assemblée d'un courrier reçu de la Préfecture le 17 Juin l'informant de nouveau du dépôt sauvage recensé sur le territoire de la commune de Fleys en 2010. N'ayant pas reçu d'information sur la situation de ce dépôt, la Préfecture a demandé à la DDT de se rapprocher de la commune afin d'examiner les solutions à mettre en œuvre

pour la résorption du site recensé. Le Maire propose de créer une commission pour aller débarrasser les ordures avec benne et pelle. Le cantonnier pourrait éventuellement être sollicité.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 09/09/2013

Vente Rolmilaguet : demande de préemption :

Il s'agit d'une grange rue de la Fontaine. Le Maire aimerait émettre un droit de préemption mais le bien est déjà en cours d'acquisition par un habitant de la commune.

Concessions cimetières (columbarium) :

Le Maire indique qu'une prochaine réunion sera mise en place pour déterminer une nouvelle réglementation sur les concessions, le columbarium et les cavurnes du cimetière.

Point sur les radars pédagogiques :

Le Maire rappelle que la commune a obligation de fournir un rapport tous les deux mois pour justifier l'obtention de la subvention versée par le Conseil Général.

Investissement javéliseur pour la station de pompage :

Le Maire informe qu'il n'a toujours pas reçu le devis pour le javéliseur de la station de pompage. Une relance sera faite.

Rentrée scolaire :

Toutes les cartes de transport scolaire n'ont pas été reçues. Il indique également qu'aucune participation financière ne sera mise en place cette année.

Questions diverses :

Eau : Le listing eau n'a toujours pas été remis à la secrétaire pour la mise à jour des abonnés.

Compteur eau Mr Rodrigues : proposition de mettre le compteur sur le trottoir pour relever plus facilement.

Etude BAC-CAPTAGE : La commune de Chablis va faire une étude sur toutes les sources et étangs en proposant un regroupement de communes. Les membres du conseil municipal s'y opposent fermement et ne veulent aucune collaboration concernant cette étude BAC.

L'ordre du jour étant épuisé
La séance a été levée à 20 h 15

Récapitulatif des délibérations prises :

DELIBERATION N° 01_09 09 2013 : Redevance droit de passage ERDF 2013

DELIBERATION N° 02_09 09 2013: Redevance droit de passage France Télécom 2013

DELIBERATION N° 03_09 09 2013: Décision modificative budget « Eaux »

DELIBERATION N° 04_09 09 2013: Décision modificative budget principal

DELIBERATION N° 05_09 09 2013: Modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Tonnerrois

DELIBERATION N° 06_09 09 2013: Cadence d'amortissement des biens pour le service d'eau et d'assainissement.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 09/09/2013

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
LAROCHE Claude	Maire		
SANSEIGNE Christian	1^{er} Adjoint		
AUFRERE Sébastien	2^{ème} Adjoint		
NICOLLE Charly	Conseiller Municipal		
COLLON Xavier	Conseiller Municipal		
LAROCHE Nicolas	Conseiller Municipal		
BONNET Romain	Conseiller Municipal		
DELAITRE Olivier	Conseiller Municipal		
AUFRERE Stéphane	Conseiller Municipal		
VENON Jérémy	Conseiller Municipal		
GAUTHERON Cyril	Conseiller Municipal		

